

# EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME LAIT ET FRUITS À L'ÉCOLE ?

Conduit grâce à un soutien de l'Union européenne de 35 millions d'euros, le programme **Lait et Fruits à l'école** consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de lait et de certains produits laitiers aux élèves dans les établissements scolaires. La distribution des produits peut être effectuée au choix :

Moment de distribution ?	Élèves bénéficiaires ?	Produits éligibles ?	Portions à distribuer ?	Quelle subvention ?
<b>MATIN</b> (arrivée des élèves le matin)	Uniquement les élèves : des établissements secondaires d'Outremer des collèges REP/REP+ de métropole	<b>Fruits frais*</b>	100 g	0,17 - 0,95€/ portion
		<b>Lait liquide nature*</b>  <i>*Conventionnel ou SIQO (BIO, AOP, IGP, AOC, LR)</i>	125 ml	0,10 - 0,14€/ portion
<b>MIDI</b> (durant le déjeuner)	tous les élèves de la maternelle à la terminale	<b>Fruits et légumes frais BIO et SIQO</b>	100 g	0,16- 0,35€/ portion
		<b>Lait liquide nature BIO</b>	125 ml	0,14€/ portion
		<b>Yaourts natures BIO et Fromages blancs BIO</b>	125 g et 60 g	0,13 ou 0,11€ / portion
		<b>Fromages de vache, chèvre ou brebis BIO et SIQO</b>	30 g	<b>Vache : 0,16€ / portion</b> Chèvre ou brebis : 0,20 € / portion
<b>GOUTER</b> (à la fin du temps scolaire)	tous les élèves de la maternelle à la terminale	<b>Fruits frais*</b>	100 g	0,17€ - 0,95€/ portion
		<b>Lait liquide nature*</b>  <i>*Conventionnel ou SIQO (BIO, AOP, IGP, AOC, LR)</i>	125 ml	0,10 - 0,14€/ portion



**Agrément**  
Déterminer son projet  
Liste des établissements des élèves bénéficiaires

**Mise en place du programme**  
Distribution  
Affichage  
Mesure éducative

**Demande de paiement**  
Formulaire à remplir  
Pièce justificatives  
Via e-service lait et fruit à l'école

**Paiement de l'aide**  
Sous 3 mois à réception du dossier conforme

## Liens utiles :

[Lait et Fruits à l'école | FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer](#)

[Détails montant subvention : Programme de distribution de fruits et légumes à l'école \(franceagrimer.fr\)](#)

[Mise en place du programme | FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer](#)

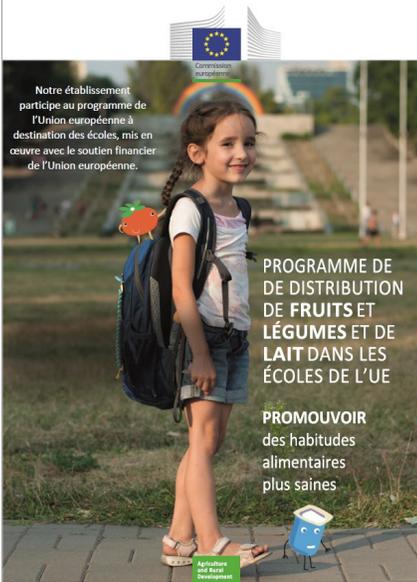


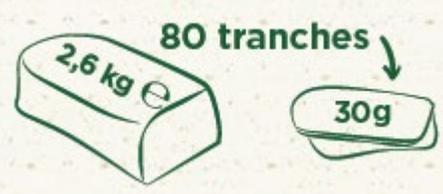
# Deux produits éligibles à la subvention FranceAgrimer : « Lait et fruit à l'école »



FranceAgrimer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Produit	Subvention AgriMer
Tranche de 30 g 	0,16 €
1 kg	5,33€ / kg
	Environ 6,4 € / demi pain
	Environ 12,8 € / pain entier

## Critères d'éligibilités à la subvention pour le fromage\* :

- Fromage au lait de vache / chèvre / brebis
- Portion de 30 g
- SIQO : BIO / AOP/ IGP
- Servi au déjeuner
- Indiquer sur le menu "Aide UE à destination des écoles".
- Le produit ne doit pas être proposé au choix face à un produit non éligible
- Promouvoir le programme : mesure éducative et affichage

\*Les fromages fondus ou avec ajout d'herbes ne sont pas éligibles

